



Autoroutes du Sud de la France

D. R. E. R. A. A.

DELEGUES DU PERSONNEL

Questions posées préalablement à la séance par la **CGT** pour la réunion prévue.

Le mardi 03 Mai 2016.

Question 1 : EPI.

Les ouvriers autoroutiers se rapprochent des élus CGT, pour savoir pourquoi il n'y a plus la dotation en EPI de lunettes de protection solaire ?

Que se passera-t-il si les OA prennent des lunettes solaires personnelles pour les utiliser comme EPI de protection ? Au niveau responsabilité de l'agent et efficacité de ces dernières ?

Question 2 :

Dans la question 18 des DP du mois de mars 2016, il est demandé à la direction s'il est encore utile et obligatoire d'avoir une ligne téléphonique fixe. Les élus CGT demandent à la direction de répondre à la question.

Question 3 :

L'antique forfait téléphonique n'ayant pas été remis à jour depuis fort longtemps, les élus CGT demandent si la direction peut porter celui-ci à 17,96€, montant mensuel d'une ligne fixe, multiplié par 12 mois ?

Question 4 :

Dans la question 19 des DP du mois de mars la direction précise que suite à une sollicitation des GME les patrouilleurs ont été munis de clefs permettant d'ouvrir les barrières manuellement. Les élus CGT demandent si cela est dû à un manque d'effectif, ce qui de plus détourne les patrouilleurs de leurs fonctions ?

Question 5 :

Les élus CGT voudraient savoir si, lorsque l'on décide de changer le mode de chauffage d'un bâtiment pour ne pas réparer une chaudière en remplaçant celui-ci par des climatisations réversibles, il est établi un contrôle d'efficacité de chauffage à venir dans ces bâtiments mal isolés ?

Question 6 :

Question du DP du 07 Juillet 2015

Question n°1

Depuis un certain il n'y a plus de ménage de fait dans certains locaux au péage. Certains salariés se plaignent de l'hygiène des toilettes.

Certains élus rappellent la réglementation concernant les lieux de travail notamment le Code du Travail en ses articles R4228-1 à R4228-37, et plus particulièrement l'article R4228-13 pour lequel Certains élus en demandent une stricte application.

Réponse :

La Direction rappelle que la réglementation en la matière est respectée, l'entretien des locaux étant assuré soit par une société extérieure, soit par du personnel viabilité.

Les élus CGT font remarquer depuis la question du 07 Juillet 2015, les choses n'ont pas vraiment évoluées. Nous demandons à la Direction si elle peut nous refaire le point sur l'entretien des locaux dans chaque péage ?

Question 7 :

Les élus CGT désirent connaître le nombre de postes âgés, qui sont acquis pour toute l'année 2016 au service péage. La Direction peut-elle nous donner le nombre de P.A., pour chaque lieu ?

Le nombre de PA au péage de Vienne

Le nombre de PA au péage de Feurs et Tarare

Le nombre de PA au péage de Montélimar

Le nombre de PA au péage de Thiers

Le nombre de PA au péage de Valence

Question 8 :

Les salariés peuvent à – de 3 mois poser des récupérations de jours fériés et des P.A.

Les élus CGT veulent connaître, le nombre de JF et PA qui ont pu être posés pour l'instant jusqu' au 31 Décembre 2016 :

Combien de PA et JFR au péage de Vienne ont fait lieu d'une demande ?

Combien de PA et JFR au péage de Feurs et Tarare ont fait lieu d'une demande ?

Combien de PA et JFR au péage de Montélimar ont fait lieu d'une demande ?

Combien de PA et JFR au péage de Thiers ont fait lieu d'une demande ?

Combien de PA et JFR au péage de Valence ont fait lieu d'une demande ?

Les élus CGT veulent connaître, le nombre de JF et PA qui ont été refusés jusqu' au 31 Décembre 2016 :

Combien de PA et JFR au péage de Vienne ont été refusés ?
Combien de PA et JFR au péage de Feurs et Tarare ont été refusés ?
Combien de PA et JFR au péage de Montélimar ont été refusés ?
Combien de PA et JFR au péage de Thiers ont été refusés ?
Combien de PA et JFR au péage de Valence ont été refusés ?

Question 9 :

Les élus CGT ont étudié le tour de service (de la semaine 25 à la semaine 37) pour la mission terrain de Valence SUD. Pour des postes programmés où il y a eu des absences, on découvre qu'ils n'ont pas toujours été remplacés. On s'aperçoit sur certains jours, qu'il n'y a jamais eu de postes en renfort programmés. Début 2016 un nouveau transport de fond a été installé sur cette gare, cela prend beaucoup plus de temps aux salariés pour gérer les obus. Il faut rajouter dans son poste toutes les tâches liées à la mission terrain, et cela sur les 3 gares. La Direction peut-elle nous garantir pour l'été 2016, qu'il y aura des renforts en plus, et que toutes les absences seront remplacées ?

Question 10 :

Sur la DRE RAA en 2013 il y avait 171 salariés au péage, 2015 il ne reste plus que 133 salariés. Sur le nombre d'embauche de travailleurs saisonniers, en 2013 nous en avons 654, 2014 571 et en 2015 14. Les effectifs du péage fondent à une grande vitesse, nous n'avons plus de saisonniers. La Direction peut-elle nous dire comment compte-t-elle faire pour subvenir au besoin d'effectif pour le surcroît d'activité de l'été 2016 ?

Question 11 :

Question du DP 01/09/2016

Question 16 :

Certains élus demandent qu'une formation soit programmée en 2016 pour tous les télé-exploitants sur la spécificité et le travail du poste de télé-exploitant.

Réponse :

Cela est prévu, une formation destinée aux télé-exploitants sera dispensée en 2016 sur 2 jours.

A ce jour les tours de service ont été donnés jusqu'à la fin Juillet. Pour les mois de Juillet et d'Août, généralement la direction ne programme jamais de formation. Cette formation, donc n'aura pas lieu avant Septembre 2016, si elle a lieu. La direction a mis en place la salle de télé exploitation depuis le 19 Janvier 2015 sans former son personnel. Comme nous le disons chaque fois, certaines situations entraînent un stress pour certains salariés qui ont un manque de formation. Les élus CGT demandent à la direction, si elle compte vraiment programmer cette formation avant la fin 2016 ?

Question 12 :

Certains salariés ont reçu l'augmentation générale à leur domicile. Ils étaient bien présents dans l'entreprise au moment de la remise de l'AG et l'AI. Normalement l'encadrement doit remettre le courrier en main propre aux salariés, en lui donnant une explication. Ou d'autres, l'ont reçue 15 jours après le bulletin de salaire du mois de mars.

Les élus CGT veulent savoir pourquoi certains salariés n'ont pas eu d'entretien avec la remise de la lettre sur l'AG et l'AI?

Question 13 :

Sur le bilan social 2015 on s'aperçoit d'une augmentation des travailleurs handicapés, 2014 ils étaient 6.4% et 2015 ils étaient 7.9%. On voit une diminution de la rémunération entre la moyenne des travailleurs handicapés et des salariés ASF, en exécution l'écart en 2014 était de -7.61% et en 2015 il était de -13.19%. En 2015 il y avait sur la DRE RAA 38 handicapés reconnus.

Les élus de la CGT veulent savoir combien des 38 salariés handicapés ont eu l'augmentation individuelle ?

Question 14 :

La Direction aide les salariés handicapés à faire la procédure RQTH. Le temps passé par les intéressés pour l'accomplissement de leurs démarches et leur relation avec la MDPH est, suivant le bilan social indemnisé en totalité.

Les élus CGT veulent savoir si tous les salariés qui ont été reconnus QTH en 2015 et 2016 ont été indemnisés en totalité ?

Question 15 :

Certains salariés désirent avoir un point de carrière sur les augmentations individuelles, les promotions, etc... depuis leur entrée dans la société. La Direction peut-elle donner à chaque salarié, un bilan depuis leur entrée dans la société, sur les l'AI et sur les avancements exceptionnels qu'il a pu avoir ?

Question 16 :

Après une absence de plusieurs jours, les salariés ne sont pas toujours avertis des modifications sur leur tour de service.

Les élus CGT demandent à ce que les salariés soient informés par l'encadrement de toute modification de planning affiché.

Question 17 :

Les élus de la CGT ont remarqué que l'escalier d'accès au service GME manquait d'une cellule détectrice de mouvements pour l'éclairage (même problème pour l'escalier qui se trouve entre le PC et les GMP). La Direction va-t-elle remédier à ce problème ?

Question 18 :

Une alerte DATI est remontée au PC de Valence en Avril. Suite à une vérification, le DATI était attribué à un salarié d'Orange qui prenait son service.

Les élus CGT demandent à la Direction, s'il est normal que les DATI d' Orange, arrivent à Valence ?

Question 19 :

En fin d'année 2015, certains salariés ont été donateurs de jours de congés pour un salarié. A la demande de certains salariés, les élus CGT désirent avoir un point sur ce sujet.

Combien de jours ont-ils été donnés ?

Comment a fonctionné la pose de ses congés ?

Le salarié a-t-il eu la liberté de poser ses congés lorsqu'il le souhaitait ?

Combien de congés le salarié a pu poser comme il le désirait ?

Combien de congés l'encadrement a posé à la place du salarié sans son accord ?

